

CONFÉRENCE RÉGIONALE Économie Sociale et Solidaire « L'ESS au cœur des transitions »



5 NOVEMBRE 2024

Dole (Jura)



CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PRÉFECTURE DE RÉGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

DREETS

Barbara Froidevaux - barbara.froidevaux@dreets.gouv.fr - tél 03 63 01 70 02

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélié Gauchey - aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - tél : 06 31 07 46 95

CRESS BFC

Océane Albéri Comparet - oceane.alberi@cress-bfc.org – tél : 03 81 50 88 72

SOMMAIRE



- COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- PROGRAMME
- LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS) : ÉTAT DES LIEUX DE L'ESS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
- L'ÉTAT ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE L'ESS POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, PORTEUSE D'EMPLOI, D'INNOVATION, CONTRIBUANT À RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ FAVORISE L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET CONSOLIDE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- LA BANQUE DES TERRITOIRES SOUHAITE RENFORCER L'ÉCOSYTHÈME DE L'ESS ET LES INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS À FORT IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence régionale de l'Économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté Édition 2024

« L'ESS au cœur des transitions »

Mardi 5 novembre 2024, se tient la cinquième édition de la Conférence régionale de l'Économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Paul MOURIER, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte-d'Or, et Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'édition 2024 de cette manifestation, co-organisée par l'État et la Région, en partenariat avec la Banque des Territoires et la CRESS, a pour thème : « L'ESS au cœur des transitions ».

La transition écologique en premier lieu, qui constitue une opportunité unique d'évolution de notre modèle socio-économique qui place l'intérêt général au cœur du système et s'appuie davantage sur la coopération, la participation citoyenne, la solidarité et l'ancrage dans les territoires.

L'économie sociale et solidaire œuvre depuis des années à cette transition, ainsi qu'aux transitions sociales et démocratiques, et ce dans de nombreux domaines : économie circulaire et réemploi, agriculture et alimentation durable, sensibilisation à l'urgence écologique, citoyenneté, mobilité durable, etc.

Cette nouvelle conférence régionale est l'occasion d'une part de rappeler et de mettre en lumière l'engagement historique des acteurs de l'ESS dans les projets favorisant les transitions et cette transformation en profondeur de notre modèle socio-économique, et d'autre part de poursuivre les réflexions avec les acteurs publics pour créer les conditions favorables des transformations permettant de relever les défis de la transition écologique et ainsi engager l'ensemble des organisations de l'ESS.



PROGRAMME



9h : Accueil

9h30 : Introduction institutionnelle

10h : État des lieux et enjeux de l'ESS en région

10h30 - 11h : La planification écologique

Objectifs et avancées de la COP en Bourgogne-Franche-Comté - Intervention de l'État et du Conseil régional

11h00 - 11h45 : Table ronde des grands témoins : expérience réussie de transition écologique

Avec la participation d'ESS France et de partenaires locaux :

- Fruitière à Energie Célia Bessot - Chargée de projet Quingey (25) - SCIC accompagnement, ingénierie et investissements en énergies renouvelables ;
- FR CUMA, Jean-Philippe Rousseau – Directeur Mâcon (71) et régional, Développement de production d'énergies renouvelables chez les agriculteurs,
- Bien Être Médical Mutualité 70 ; Jean Michel Boronero - Conseiller technique Doubs Jura Vesoul (70) et développement sur d'autres départements matériel médical et aides techniques à la vente ou à la location en reconditionné - conseils adaptés aux différents lieux de vie
- Carte Blanche Romain Marion – Gérant Chemaudin (25) SCOP Restauration scolaire en approvisionnement bio et agriculture locale ;
- Réseau Ordi 3E BFC porté par Syntaxe Erreur 2.0, Gilles Prost président et Laurence Candito Animatrice réseau Gueugnon (71) et région ; filière de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs

11h45 - 12h15 : Remise des prix de l'Appel à projets régional de l'ESS

5 projets dans la catégorie « valorisation des projets de l'ESS » (3 600 euros) :

- KËR, projet : ouverture d'une boutique et ateliers de démonstration culinaire pour le grand public (Dép 21)
- LES DOIGTS QUI REVENT, projet : Programme éditorial de 3 à 5 nouveaux livres tactiles illustrés pour les enfants déficients visuels (Dép 21)
- DU VENT DANS LES FLEURS, projet : Épicerie, café et restaurant (Dép 71)
- LA RECYCLERIE DES FORGES, projet : Le vélo comme support de l'Atelier-Chantier d'insertion (Dép 25)
- LA COURSIVE BOUTARIC, projet : Le programme "Tours de main" (Dép 21) accompagnement des porteurs de projets en restauration, en priorité issus des quartiers prioritaires de Dijon Métropole (Dép 21)

2 projets dans la catégorie « coup de pouce » pour aider au démarrage de projets à potentiel de développement et de reconnaissance pour l'ESS (2 000 euros) :

- PIERRES POLE ET COMPAGNIE, projet : Création d'une entreprise d'insertion (Dép 89)
- ASSOCIATION COOP'AGIR, projet MAIA : Multi Accueil Inclusif et Apprenant, micro-crèche 12 places (Dép 39) ;

12H15 : Conclusion de la matinée

14h - 16h30 : Agora des partenaires de la transition, de l'emploi, du financement et de la mobilité : apporteurs de solution & Parcours d'idéation



Ilot finances

France ACTIVE BOURGOGNE et France ACTIVE FRANCHE COMTE
Banque des Territoires
Banque Populaire de BFC
Caisse d'Epargne de BFC
DREETS BFC - Service FSE
Crédit Coopératif

Ilot mobilité

BFCME
MOB'IN - LA ROUE DE SECOURS
FONDATION MACIF
CROIX ROUGE
Société Symone
CITIZ
CEREMA
PETR Doubs Central
Recyclerie des Forges

Ilot transition

ADEME
CRBFC
RT2E
La Californie - PTCE
Réseau des potes
UDES
ACTES
Graines
AER
Générateur BFC (coordination FAFC)
DREETS (Innovation France 2030) avec 1 entreprise

Ilot Emploi

France Travail
AGEFIPH
CAP EMPLOI
ARML
APEC
ARS
CRBFC et DREETS (PRIC)
UNIFORMATION
DREETS DARP
ARACT
UDES
CRESS

ÉTAT DES LIEUX DE L'ESS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

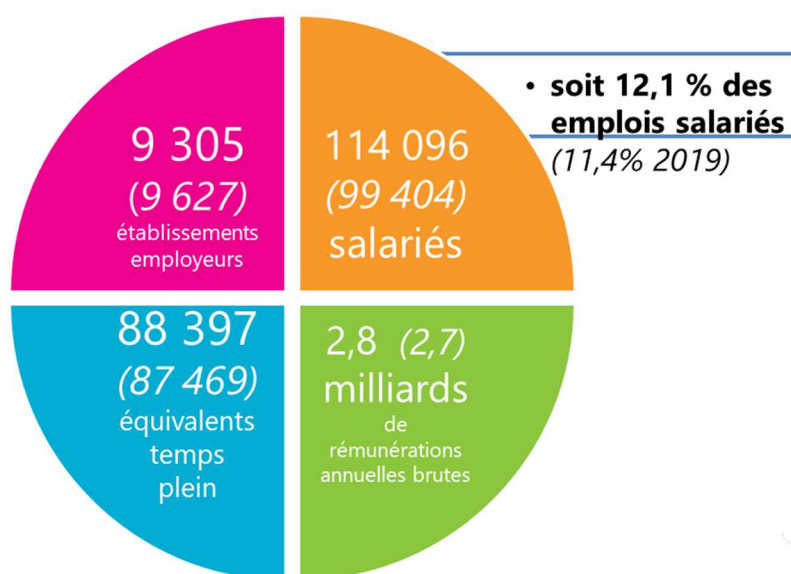


L'état des lieux de l'Économie Sociale et Solidaire est établi par la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) BFC dans le cadre de sa mission d'observatoire régional de l'ESS.

Les données sont issues des statistiques INSEE et URSSAF pour identifier les évolutions économiques et des emplois des structures de l'ESS.

1. Les chiffres-clés de l'ESS

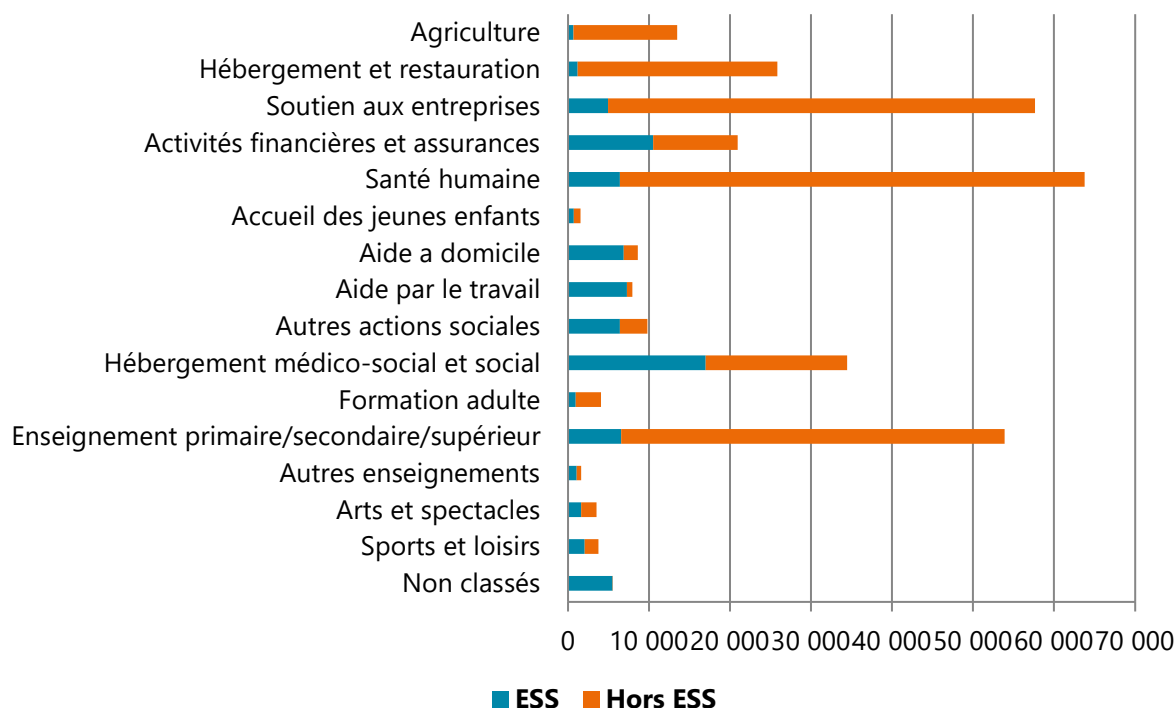
L'ESS en région :



Source INSEE FLORES 2021, et 2019 entre parenthèses.

2. Des entreprises présentes dans tous les secteurs d'activité

Part de l'ESS dans l'emploi salarié en ETP

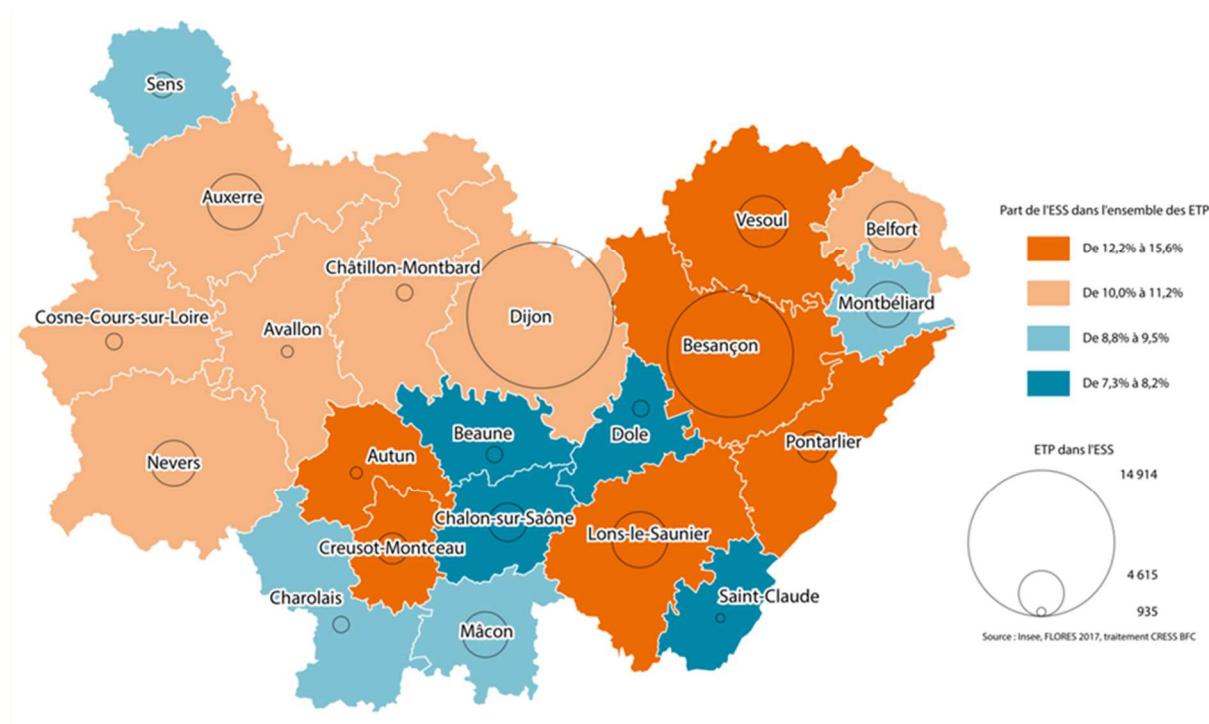


L'ESS en Bourgogne-Franche-Comté représente près de 114 000 emplois salariés dans environ 9 300 établissements employeurs pour 88 000 ETP, soit 12,1 % de l'emploi salarié. Globalement l'ESS est présente dans tous les secteurs d'activité, mais principalement dans les services, dont l'action sociale et médicosociale (45 % de l'emploi d'ESS, 60 % de l'emploi total tous établissements publics et privés du secteur). Les autres secteurs d'activité où l'ESS est extrêmement importante en région sont les activités financières et d'assurance (banques coopératives et mutuelles 55 % du total du secteur), les sports et loisirs (57,4 % du secteur) et les arts et spectacles (47 % du secteur).

Il faut également considérer le poids de l'ESS par l'engagement citoyen qu'il mobilise (plus de 240 000 bénévoles) et les services à la population. Et l'ESS ce sont également des modèles coopératifs pour les entreprises de tous secteurs, et notamment pour l'agriculture où plus de 80 % des entreprises font partie d'une coopérative.

3. Quel poids de l'ESS dans les zones d'emploi ?

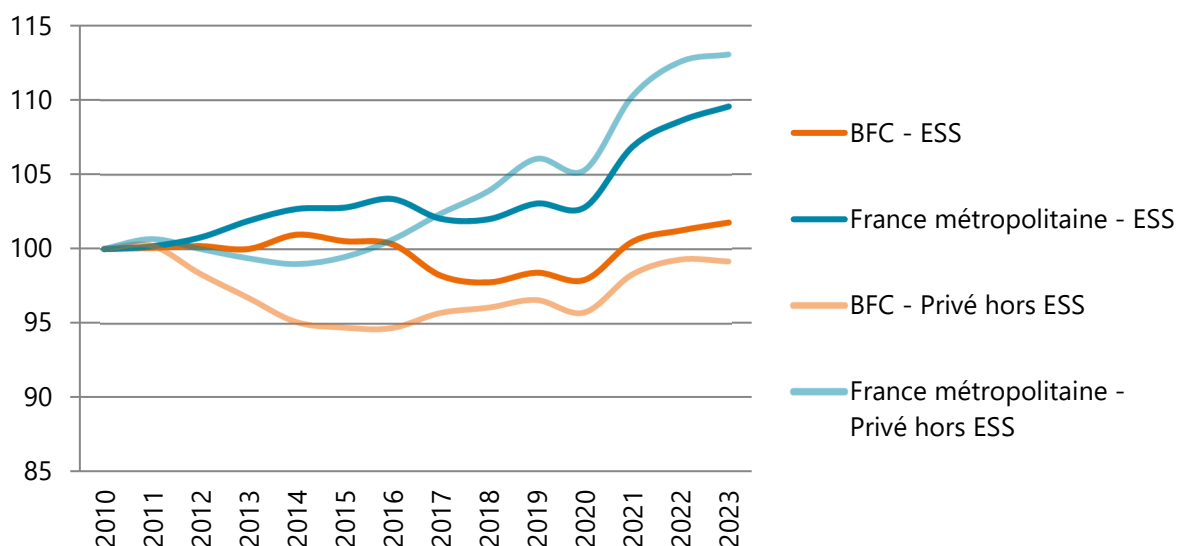
Des disparités territoriales importantes



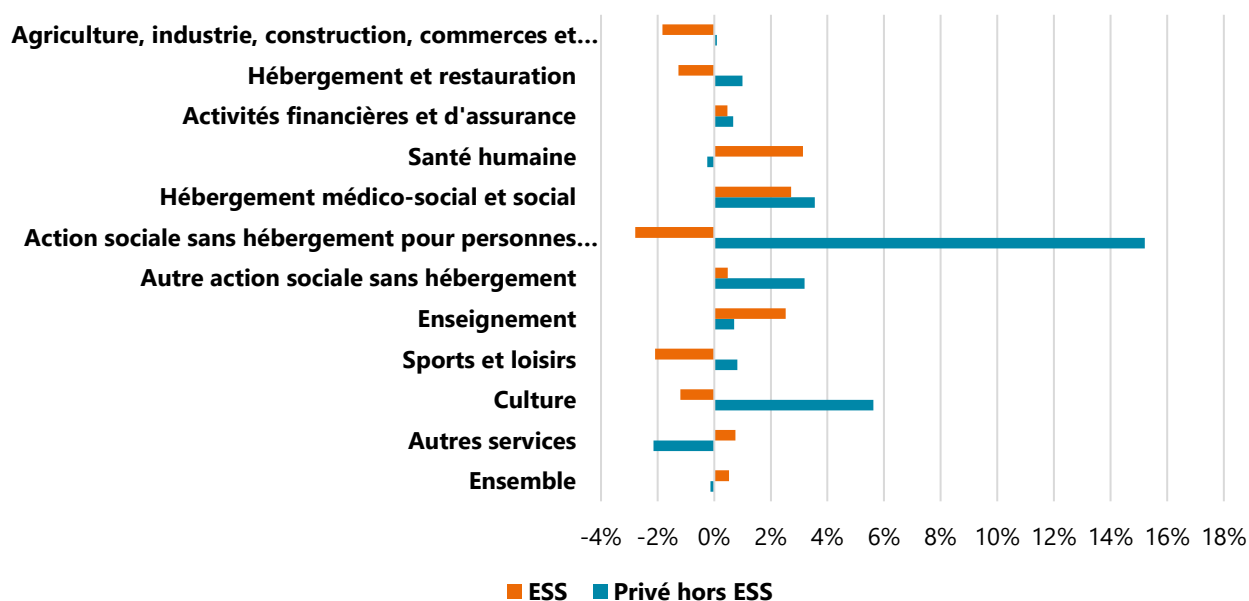
4. Quelle évolution des postes salariés en BFC ?

Contexte national et régional, évolution du nombre de postes salariés

Indice 10 au 31/12/2010 source URSSAF traitement CRESS



En 2023, une évolution de l'emploi différente suivant les secteurs d'activité de l'ESS



Les enjeux :

On constate un décrochage régional de l'évolution de l'emploi sur plus d'une décennie. Même s'il est moins marqué dans l'ESS que dans le privé en général, on observe une récession de l'emploi sur plusieurs secteurs de l'ESS, avec des disparités territoriales en défaveur des territoires ruraux et des villes moyennes. Cela est dû pour une grande partie aux difficultés de recrutement, et pose le sujet de l'attractivité de filières couplée à l'attractivité des territoires.

La fragilité économique des organisations pose également un grand problème pour la capacité d'investissement dans la Transition écologique.



Définitions et méthodologie

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'État et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non-employeuses.

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2015** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Équivalent Temps Plein (ETP).

La notion **d'établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Sources : Insee FLORES 2021 et URSSAF 2023

Accompagner le changement d'échelle de l'ESS pour maintenir et développer une économie de proximité porteuse d'emploi et d'innovation, actrice de la transition écologique

L'économie sociale et solidaire (ESS), est composée d'associations (pour près de ¾ des employeurs), de coopératives, de mutuelles et de fondations. En Bourgogne-Franche-Comté, elle est considérée comme un acteur économique clé puisqu'elle représente 11,7 % de l'économie régionale.

Porteuse de valeurs à travers ses modalités d'organisation (gouvernance démocratique, activité non délocalisable, rémunérations modérées, partenariats locaux développés, etc.), elle est l'une des réponses de maintien de la cohésion sociale et territoriale en période de crise.

L'ESS a également démontré une force de proposition en matière de projets à fort potentiel d'activités, de réponse à des besoins non couverts territorialement et d'emplois. Elle est également au cœur des transformations, notamment en matière de transition écologique. À cet égard, l'État pilote actuellement un important chantier celui de la planification écologique pour prévoir et accélérer la transition écologique à l'horizon 2030 de notre pays, chantier dans lequel, l'ESS a toute sa place. Comme l'a rappelé le Premier Ministre dans son discours de politique générale, « *pour réduire la dette écologique, nous pouvons et nous devons faire plus pour lutter contre le changement climatique, et tous les risques qu'il entraîne, préserver la biodiversité, et encourager l'économie circulaire* ».

Fort de ces constats, et afin d'accompagner et de soutenir le développement de l'ESS, l'État en Bourgogne-Franche-Comté (Préfecture de région et DREETS) mobilise plus de **300 millions d'euros cette année**. Cet engagement se traduit par :

- Le soutien au développement de l'ESS par l'appui financier apporté à la CRESS, soit 130 000 € en 2024
- L'accompagnement des acteurs de l'ESS dans leur transformation par le déploiement des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) pour un montant de 678 000 € en 2024
- Le déploiement des politiques publiques en matière d'insertion et d'emploi, de cohésion sociale, d'aide aux personnes vulnérables. À titre d'exemple, l'État mobilise :
 - o 68 millions pour soutenir l'IAE, ce qui représente 4700 ETP et 7600 personnes qui accèdent à l'emploi salarié sur des activités d'utilité sociale ou concourant aux défis de la transition écologique (ressourcerie, traitement D3E, maraîchage...),
 - o 15 millions pour soutenir les emplois des personnes en situation de handicap au sein des entreprises adaptées soit 863 ETP
- Le maintien et le développement des emplois par la mobilisation des aides à l'emploi
- L'appui à l'émergence des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), encourageant les coopérations décloisonnées au sein d'un même territoire pour répondre à des besoins sociétaux non satisfaits, pour un montant de 200 000 € en 2024
- L'accompagnement de projets via le FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire) pour un montant de 860 000 € en 2023 et 385 000 € en 2024 pour soutenir les porteurs de projets.
 - o À titre d'exemple, en 2024, l'État a participé à la création de la Cité du réemploi et de l'ESS porté par l'association La Ressourcerie 90 pour un montant de 250 000 €.

Exemples de recours du dispositif de l'accompagnement dans le cadre d'un DLA :

- Accompagnement d'une association de 10 salariés dans le secteur de l'action sociale qui souhaite se repositionner sur l'offre de services du secteur en réorganisant ses ressources humaines en interne. L'objectif du DLA est de diagnostiquer la structure et d'apporter des propositions de réorganisations.
- Accompagnement d'une structure du secteur culturel dans le remaniement de son modèle économique en vue d'avoir une structure employeuse capable de se positionner sur un marché émergent.
- Accompagnement d'une structure de l'insertion qui cherche à mieux se positionner sur les marchés publics et privés sur son secteur d'activités. L'objectif du DLA est de diagnostiquer la structure et de proposer une prestation d'ingénierie adaptée à la problématique de la structure.

Zoom sur les PTCE en cours :

Actuellement, l'État soutient 3 PTCE dont un validé en 2023 et 2 en 2024 :

- La Californie : ce pôle assemble des compétences des acteurs locaux pour stimuler des tests d'activités en faveur des transitions. Sorte de catalyseur, le PTCE coordonne et fluidifie les relations partenariales, notamment autour de l'alimentation et de la construction. Il s'agit de réinventer des filières durables en zones rurales, avec les coopératives locales notamment. - Lauréat 2023
- L'Ecrin se positionne comme un acteur clé de la coopération territoriale autour du réemploi sur le bassin de vie de Nevers – Val de Loire. Son objectif est de permettre la réalisation de projets liés au réemploi dans 4 filières d'activités, le numérique et l'électronique, le textile et l'ameublement, le BTP, et enfin, l'accompagnement et l'ingénierie d'incubateur en matière d'économie circulaire. Le PTCE a pour raison d'être de créer des emplois inclusifs et durables, de préserver les ressources naturelles par le réemploi et l'économie circulaire. – Lauréat 2024
- La Fabrique à synergies du Haut Doubs qui souhaite promouvoir, initier, accompagner de manière globale les actions innovantes et engagées pour une économie résiliente, inclusive et de proximité. Elle travaille dans une logique de création d'activité et d'emploi. La Fabrique à synergies renforce l'attractivité du territoire et agit pour accélérer les transitions, appuyée sur une méthodologie participative, des modèles économiques pérennes et une vision élargie des enjeux sociétaux. Il s'agit de développer un écosystème territorial basé sur l'animation et la mobilisation territoriale, l'ingénierie de projets coopératifs et l'émergence de nouveaux services, et la R&D sociale et l'innovation. - Lauréat 2024

La Conférence régionale de l'ESS 2024, édifiée en étroite collaboration entre l'État et la Région, a vocation à :

- **Susciter des échanges, croiser les visions entre acteurs locaux de l'ESS, élus locaux, entreprises, pouvoirs publics, pour mieux passer le cap des transformations, notamment celle de la transition écologique qui va impacter les organisations, les offres de services, les coopérations.**
- **Faire connaître et valoriser les expériences réussies**
- **Repérer les risques**
- **Identifier les conditions de réussite**
- **Apporter des appuis adaptés pour relever les transformations liées à la transition écologique**
- **Alimenter le Schéma Régional de Développement, d'Internationalisation et d'Industrialisation (SRDEII) visant à soutenir et développer l'économie de demain et à engager les transformations et les accompagnements nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.**

Cette conférence 2024, en organisation inédite « évènement participation et agora apporteurs de solutions » a pour ambition de confronter les réflexions autour des enjeux suivants :

- **Impact de la transition écologique sur les organisations ;**
- **Développement des compétences en cohérence avec les enjeux de transformations ;**
- **Association et implication renforcée des acteurs de l'ESS dans les réflexions de projets de territoire ;**
- **Développement de projets hybrides acteurs de l'ESS et entreprises classiques :**
- **Renforcement des coopérations avec les élus notamment en lien avec les enjeux d'aménagement du territoire**, indissociable de l'activité économique en général et de l'activité de proximité en particulier avec, entre autres, les programmes de revitalisation de l'économie des centres bourgs (ESS et hors ESS), la dynamisation de l'ESS (priorité du plan de relance national) ;
- **Soutien à l'innovation.**

L'Economie Sociale, Solidaire et Responsable est l'un des moteurs de l'économie de transition et elle contribue activement à la dynamique économique territoriale, facteur d'attractivité de notre région.

En Région Bourgogne-Franche-Comté, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont considérées avant tout comme des entreprises à part entière. Elles bénéficient donc, à ce titre, de tous les services de la collectivité visant à soutenir l'activité économique, l'innovation et éventuellement l'export.

Pour autant, l'ESS, qui se distingue par sa gouvernance (coopératives, associations et mutuelles) ou son objet (insertion des personnes, recyclage et réemploi du matériel, développement de projets équitables...).

Ainsi, la Région renforce son soutien financier afin de répondre aux demandes spécifiques de chacune des structures, par exemple celles qui emploient fréquemment des personnes en situation de handicap ou en réinsertion.

Différents leviers d'action sont mobilisables à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, comme un accompagnement spécifique lors de la création d'activité qui nécessite souvent plus de trésorerie ou lors du passage de caps importants lors d'un projet de développement. Une aide à l'emploi ou encore un soutien à l'investissement matériel complète l'offre des aides économiques.

Le Conseil régional souhaite également favoriser la professionnalisation des acteurs de l'ESS grâce à la qualification des emplois et le décroisement de ce champ d'activité afin de l'ouvrir aux investisseurs.

L'innovation occupe une place centrale dans l'ESS, notamment dans ses dimensions sociales et organisationnelles. La créativité est de mise pour les levées de fond, la gouvernance, les partenariats public-privé, la construction en réseau, etc. Les activités elles-mêmes sont souvent innovantes, car elles répondent à des besoins sociétaux en perpétuelle évolution. A ce titre, la Région encourage cette innovation par des financements individuels et/ou accordés à des structures partenaires relais, au bénéfice des initiatives des entreprises.

Concrètement, la Région continue à structurer et faire monter en puissance ses dispositifs d'accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire.

Ainsi, en 2024, ce sont près de 10 M€ qui sont consacrés par la Région à l'ESS.

- En investissement, ce programme permet de relancer d'une part la politique d'aides à l'investissement (matériel et immobilier) des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'autre part le dispositif de renforcement du haut de bilan lors des reprises en SCOP (société coopérative de production) et en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Il permet aussi de poursuivre la politique de dotation des fonds d'ingénierie financière dédiés à l'ESS de France Active (prêts, participations...).
- En fonctionnement, ce programme permet d'apporter des aides à l'emploi pour les entreprises de l'insertion par l'activité économique et pour les associations d'aide à domicile. Des soutiens aux structures et têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire sont également permises par ce programme, en plus de l'accompagnement des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du volet ESS du service public régional mis en œuvre via un « service d'intérêt économique général » permettant d'accompagner des centaines de projets de collectifs. Enfin, dans le cadre du CPER, la Région poursuit son soutien à l'ingénierie entrepreneuriale des territoires en soutenant le Générateur BFC.

⇒ La place de l'ESS dans le Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028

En 2022, la Région a adopté son Schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Ce schéma a été élaboré avec une mobilisation des acteurs économiques, dont ceux de l'ESS. Les contributions de ces derniers ont permis d'identifier collectivement les leviers de développement de l'ESS pour les années à venir.

Les impacts économiques de la crise sanitaire ont mis en exergue la nécessité pour la Région de mettre en place une véritable politique de soutien à l'économie de proximité à côté du soutien « historique » à l'industrie et à l'innovation notamment.

Pour l'économie de proximité, si les commerces, l'artisanat et les services réalisés par des TPE sont identifiés immédiatement, il faut compter également sur l'ESS, qui représente une part non négligeable de l'activité économique et des emplois des territoires (10 % de l'emploi régional)

L'ESS répond pour l'essentiel à des besoins locaux (aide à domicile, insertion, vie sociale, sportive et culturelle...). Les emplois dits de proximité qui y sont rattachés répondent aux besoins courants de la population et à des besoins des entreprises (industrielles ou autres, hors sous-traitance) implantées localement. Au sens déterminé par l'Insee, 60 à 80 % des emplois dans la région relèvent de l'économie de proximité.

Il apparaît que 94 % des établissements de l'économie Sociale et Solidaire de la région relèvent de l'économie de proximité. L'autre élément qui distingue les entreprises de l'ESS est leur ancrage spécifique sur les territoires. Lorsque l'on rapporte leur part à l'emploi salarié total, on mesure que la surdensité des emplois de l'ESS se situe davantage dans les territoires fragiles. Cette cartographie des surdensités d'emplois attachés à l'ESS témoigne du rôle d'amortisseur que joue le secteur dans le domaine de l'égalité territoriale.

Les dynamiques et les caractéristiques des territoires (taille des EPCI, urbain, rural, péri-urbain, frontalier...) sont à prendre en compte pour adapter le soutien régional.

⇒ L'appel à projet régional « Réalisations exemplaires de l'ESS »



La Région organise chaque année le concours régional de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Lancé en 2007, cet appel à projets est ouvert à toute structure ayant au moins un an d'existence, quelle que soit sa forme juridique, répondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire telles que définies par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

Cet appel à projets a pour objectifs :

- ➔ De distinguer des projets exemplaires situés en Bourgogne-Franche-Comté dans le domaine de l'économie sociale et solidaire,
- ➔ D'informer le grand public sur les réalisations et sur les potentialités économiques des entreprises de l'ESS par l'exemple.

Par cette démarche, la Région souhaite distinguer des projets, récents ou plus anciens, encourager le développement de l'ESS, et donner davantage de visibilité aux initiatives du territoire. Ainsi, cet appel à projets est l'occasion d'informer le grand public sur les réalisations et sur les potentialités économiques des entreprises de l'ESS.

Avec une dotation globale de 22 000 euros octroyée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, sept prix seront décernés : cinq prix de 3 600 euros pour reconnaître l'excellence et la réussite de projets en développement et deux prix de 2 000 euros pour donner un coup de pouce à des projets prometteurs. Ces prix visent à soutenir les projets et à contribuer à leur développement.

Cet appel à projets s'adresse à toute structure (association, coopérative...) qui porte un projet ou une initiative conforme aux valeurs de ESS en Bourgogne-Franche-Comté.



Banque des Territoires

Renforcer l'écosystème de l'ESS et les investissements dans les projets à fort impact social et environnemental

Représentant 14 % des salariés privés et 10 % du PIB en France, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) contribuent à une part importante de l'économie du pays et sont à même de jouer un rôle important à l'heure de la réindustrialisation, en favorisant l'insertion, la relocalisation des activités et les filières courtes sous couvert d'une transformation durable de la société. Mais réussir la transformation écologique ne pourra être possible que si elle contribue à la cohésion sociale et territoriale. Ces deux priorités sont indissociables : nous ne réussirons pas l'une sans réussir l'autre. Le plan stratégique 2024-2028 de la Banque des Territoires s'appuie, notamment, sur 16 mesures phares pour mettre l'écologie en action partout en France et favoriser la cohésion des territoires.

L'histoire de la Banque des Territoires est pleinement ancrée dans l'économie sociale et solidaire. Créée en 2018 pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales, elle partage ses valeurs avec le secteur de l'ESS : action locale, intérêt général, cohésion sociale, lutte contre les fractures territoriales. La Banque des Territoires investit dans des projets à fort impact social et environnemental qui permettent de générer des externalités positives : insertion professionnelle, formation, inclusion, accès aux services essentiels, bien-vieillir, accès aux soins, durabilité, etc.

Le 6 juin 2023, une nouvelle convention triennale 2023/2025, signée entre l'État et la Banque des Territoires, acte la poursuite du financement des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Au moins 100 M€ par an, soit 300 M€ sur trois ans, sont et seront dédiés au renforcement de l'écosystème de l'ESS et aux investissements dans des projets à fort impact social et environnemental, avec une priorité donnée à l'utilité sociale, la réinsertion professionnelle, l'inclusion sociale et la création d'emplois non délocalisables. Les projets accompagnés répondent à des besoins d'intérêts généraux, utiles et non-couverts sur le territoire.

La Banque des Territoires consacre plus de 10 M€ par an aux acteurs de l'écosystème de l'ESS qui eux-mêmes vont soutenir des entreprises de l'ESS. Cela comprend le financement du dispositif local d'accompagnement (DLA) dédié à l'accompagnement des associations (financé par ailleurs par l'État, l'UE, les régions et les départements), du réseau France Active ou encore de l'Avisé.

Les autres interventions de la Banque des Territoires visent à renforcer les fonds propres et quasi-fonds propres d'entreprises de l'ESS pour leur permettre de financer leur changement d'échelle et leur essaimage territorial, que ce soit en investissement direct ou de manière intermédiée via les fonds à impact auxquels elle souscrit, ou encore par des financements dans le cadre des contrats à impact social.

En termes de thématiques, les champs privilégiés dans la convention sont la santé et le médico-social, le développement économique territorial – et en particulier les tiers lieux, l'insertion par l'activité économique et plus largement l'inclusion dans l'emploi, la transition alimentaire, l'économie circulaire –, la formation et l'éducation ainsi que l'inclusion numérique.

Sur la période 2023-2024 en Bourgogne-Franche-Comté, la Banque des Territoires a mobilisé 1,1 M€ en soutien de l'écosystème de l'ESS, 2,4 M€ en investissement direct dans 11 projets à impact et 1,5 M€ en dotation des fonds locaux de France Active.

A titre d'illustration, en 2024, la Banque des Territoires a mis en place un prêt subordonné de 150 000€ pour le développement de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) 58 à Prémery, au côté de France Active Bourgogne, et dans le cadre d'un tour de table financier incluant un prêt bancaire. Le projet porte sur le réaménagement et la rénovation thermique du bâtiment principal de l'EBE (2 500 m²) en utilisant un maximum de matériaux de réemploi et de la paille pour l'isolation des murs. Cette réhabilitation vise également le développement sur le territoire de nouvelles compétences salariales et l'émergence d'une nouvelle filière d'isolation par la paille.

L'économie sociale et solidaire basée sur la coopération, la solidarité, l'ancrage territorial mais aussi l'intérêt collectif nous montre qu'il est tout à fait possible de concilier environnement, utilité sociale et activité économique.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie GAUCHEY : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95 - X @BdT_BFC



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Bourgogne-Franche-Comté




**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

 **cress**
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté


**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS